

# RAPPORT D'ACTIVITÉS



# 2017





territoire  
d'énergie  
CÔTES D'ARMOR



# SOMMAIRE

**5** Le Mot du Président

**6** Panorama 2017

**10** Élections 2017

**15** Travaux 2017

**16** Travaux réalisés en Côtes d'Armor

**17** Electricité

- Renforcements et renouvellements sécurisation
- Extensions et effacements de réseaux

**19** Eclairage public

- Adaptions notre consommation électrique ensemble
- Quelques réalisations de 2017
- Maintenance et dépannages
- Sinistres

**25** Réseaux gaz

**26** Les énergies

**27** Achats groupés d'énergie

**28** Mobilités électriques

**29** Bornes déployées en 2017

**32** La concession

**33** Le contrôle de la concession

**34** Evolutions du nombre de clients et des consommations d'électricité

**35** La tenue de tension

**36** Déploiement de compteurs

**37** Les moyens du SDE22

**38** Résultats 2017

**40** Réseaux de communications électroniques

**41** Les technologies informatiques et cartographies

**43** Les moyens humains

**44** Organigramme des services du SDE22



# 2017

“Le dynamisme d’une  
équipe au service de  
l’énergie du territoire”



# ÉDITO

Chers Collègues,

Vous avez entre les mains le rapport d'activité 2017. Il témoigne d'une action soutenue au profit de nos collectivités et donc de nos concitoyens. Sans en commenter tous les éléments je voudrais marquer cependant quelques points majeurs :

- D'abord le changement d'un certains nombre de représentants des EPCI, suite au regroupement de ceux-ci. Je dois dire que les nouveaux ont rapidement trouvé leur place. J'en profite aussi pour remercier ceux qui n'ont pas été reconduits, pour le travail effectué, et ce n'est pas seulement faire œuvre de style.
- Ensuite notre cœur de métier : les réseaux électriques et l'éclairage public. Beaucoup de travaux (je dirais comme toujours) que ce soient des renforcements, des extensions, témoignent du dynamisme de notre département, avec aussi des orientations nouvelles, telle l'arrivée en force des leds dans notre parc d'éclairage public.
- Le développement du réseau gaz avec plusieurs opérations dont la desserte entre la Roche Derrien et Pleubian de 47 km.

Mais aussi des nouveautés :

- Les bornes de recharge pour véhicules électriques : 160 bornes ont été déployées à partir de 2017, permettant de dire que, dans notre département (et en Bretagne) l'itinérance électrique est assurée.
- Le déploiement des compteurs Linky et Gazpar qui se déroule somme toute assez correctement, par delà les contestations bruyantes, mais très minoritaires ! 98 % des compteurs sont posés sans gros problèmes.

Au-delà de ces événements, ce qu'il faut surtout retenir, c'est que ces nouveaux compteurs pourront aider le consommateur à mieux connaître, et donc à mieux maîtriser sa consommation. Il permettra aussi des interventions plus rapides et moins coûteuses du gestionnaire de réseau (ENEDIS)

L'achat d'énergie : La loi fait obligation aux collectivités de recourir à la concurrence pour les gros contrats : cela peut être intéressant, mais il faut bien connaître le marché et les offres ! Aussi nous avons créé un poste dédié de conseiller expert, au service de tous.

Enfin vous verrez que les finances « suivent » et restent saines. Ceci nous permet d'envisager l'avenir et en particulier l'investissement dans les énergies renouvelables sans trop de craintes. Il faudra cependant que les équilibres financiers restent proches de ce qu'ils sont car j'ai une certitude que vous partagerez avec moi. « *Si on n'a pas (ou plus) les moyens on ne peut pas s'engager dans les défis qui sont devant nous (transition énergétique...)* ».

Je vous souhaite à tous d'excellentes fêtes de fin d'année.

Jean GAUBERT  
Président du

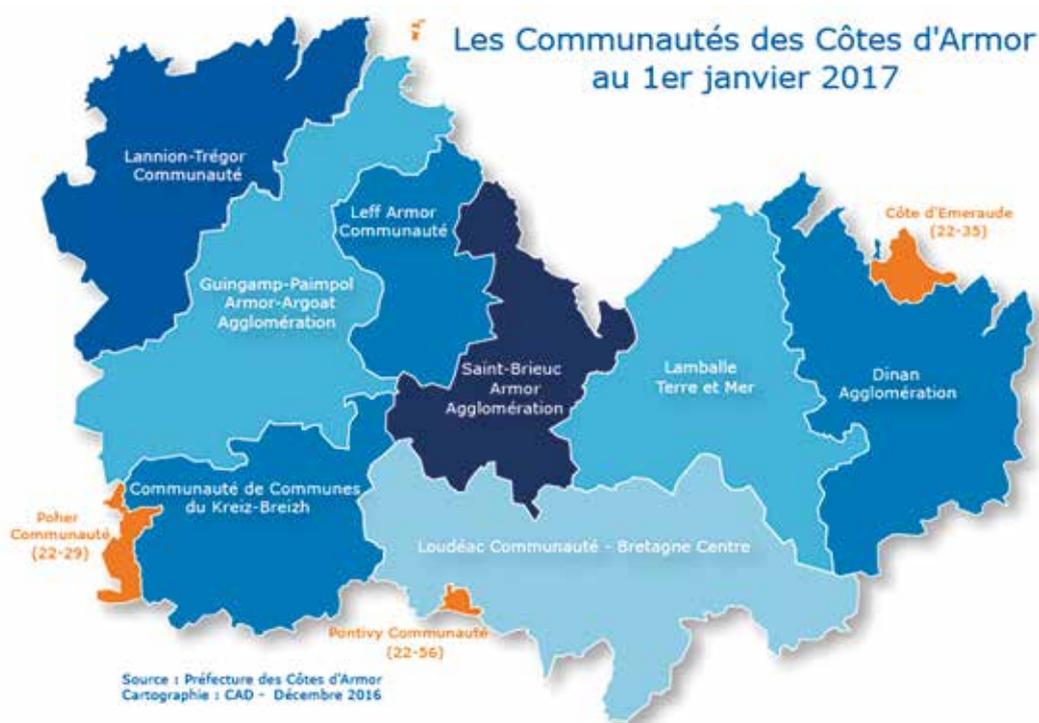




# Panorama 2017



- Désignation de 30 nouveaux représentants des 8 Communautés de Communes au Collège des EPCI. Et élections des 11 représentants qui sont appelés à siéger au Comité du SDE22



- Une cinquantaine de personnes a participé aux Rencontres Gaz Naturel pour Véhicule (GNV) au Centre de formation des apprentis d'Auca-leuc, le jeudi 30 mars 2017. Les acteurs du territoire, entrepreneurs, industriels, transporteurs, élus... étaient présents pour cette journée, pilotée par le SDE22. La transition énergétique dans le secteur des transports est amorcée. Le GNV et le bioGNV sont des carburants d'avenir. Quatre stations GNV verront le jour en Côtes d'Armor à l'horizon 2019.

JUIN  
2017

- ▶ Le SDE22 débute à Louanec une vaste opération de détection et de géoréférencement du réseau souterrain d'éclairage public sur le département. 86 communes dites « urbaines » doivent être géoréférencées d'ici le 1er janvier 2019, ce qui représente 1.700 km de réseaux. Conformément à la réforme anti-endommagement des réseaux et de son décret « DT/DICT ».



SEPT.  
2017

- ▶ A l'occasion de la Foire exposition de Saint-Brieuc, qui s'est déroulée du 9 au 17 septembre 2017, le SDE22 a mis à l'honneur les mobilités alternatives sur son stand. En 2017, le SDE22 a déployé le réseau Brev'Car (Bornes de Recharge Electrique pour Véhicules en Côtes-d'Armor). 164 bornes accélérées et 8 bornes rapides, accessibles 7 jours/7, 24 heures sur 24, sont en service pour les véhicules électriques ou hybrides. La transition énergétique est également amorcée dans le secteur des transports routiers. Le SDE22 travaille au développement des stations raccordées au Gaz naturel véhicules (GNV) et bioGNV, véritables alternatives au carburant traditionnel, issues de la valorisation des déchets et produits localement.



OCT.  
2017

- ▶ Le SDE22 a mis en ligne, au 18 octobre 2017, la plateforme SMAE ou Suivi des Marchés d'Achat d'Energies. Cet outil permet aux collectivités membres du groupement d'achat du SDE22 de vérifier à tout moment l'état de leurs contrats d'énergie, ainsi que d'être accompagnées dans la préparation de leurs prochains marchés. Il leur est également possible de télécharger des pièces administratives des marchés.

NOV.  
2017

- ▶ Jean Gaubert, Président du SDE22, renouvelle pour 30 ans la convention de concession pour le service public de gaz sur la commune de Caulnes, représentée par son maire Jean-Louis Chalois, avec le concessionnaire GRDF, représenté par Christelle Rougebief, directrice clients – Territoires Ouest. En décembre 2017, Jean Gaubert renouvelle également la convention pour la distribution de gaz avec GRDF pour la commune de Pleumeur-Bodou.



- ▶ Le SDE22 a présenté le réseau de bornes de recharge Brev'Car au siège du Crédit Agricole, à Ploufragan, le mardi 7 novembre 2017. La banque coopérative venait, en effet, d'acquérir 20 véhicules électriques de la marque Zoé, qui ont été remis aux commerciaux. Au siège du Crédit Agricole, les véhicules électriques sont stationnés sous des ombrières dotées de panneaux solaires, qui alimentent les bornes de charge. Depuis de nombreuses années, le Crédit Agricole des Côtes d'Armor s'engage en faveur de la mobilité durable.



- ▶ Décision de création d'une Société d'Economie Mixte (SEM) pour permettre de porter des projets relatifs à la valorisation de la production EnR et la maîtrise de l'énergie, avec notamment les différentes formes d'usages et l'exploitation d'ouvrages de production ou d'exploitation d'EnR.

DÉC.  
2017

- ▶ Le Syndicat Départemental d'Énergie des Côtes-d'Armor organise une réunion d'information destinée aux adhérents du Groupement d'achat d'énergies – électricité et gaz –, le jeudi 21 décembre 2017. En présence de 130 personnes réunies à la Technopôle Saint-Brieuc Armor de Ploufragan, Chrystine Presse du SDE22 a présenté l'outil SMAE ou Suivi des Marchés d'Achat d'Énergies, qui s'adresse aux 450 membres du Groupement d'achat : collectivités, Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), collèges, hôpitaux, aéroports...



# Élections 2017

# ÉLECTIONS EPCI

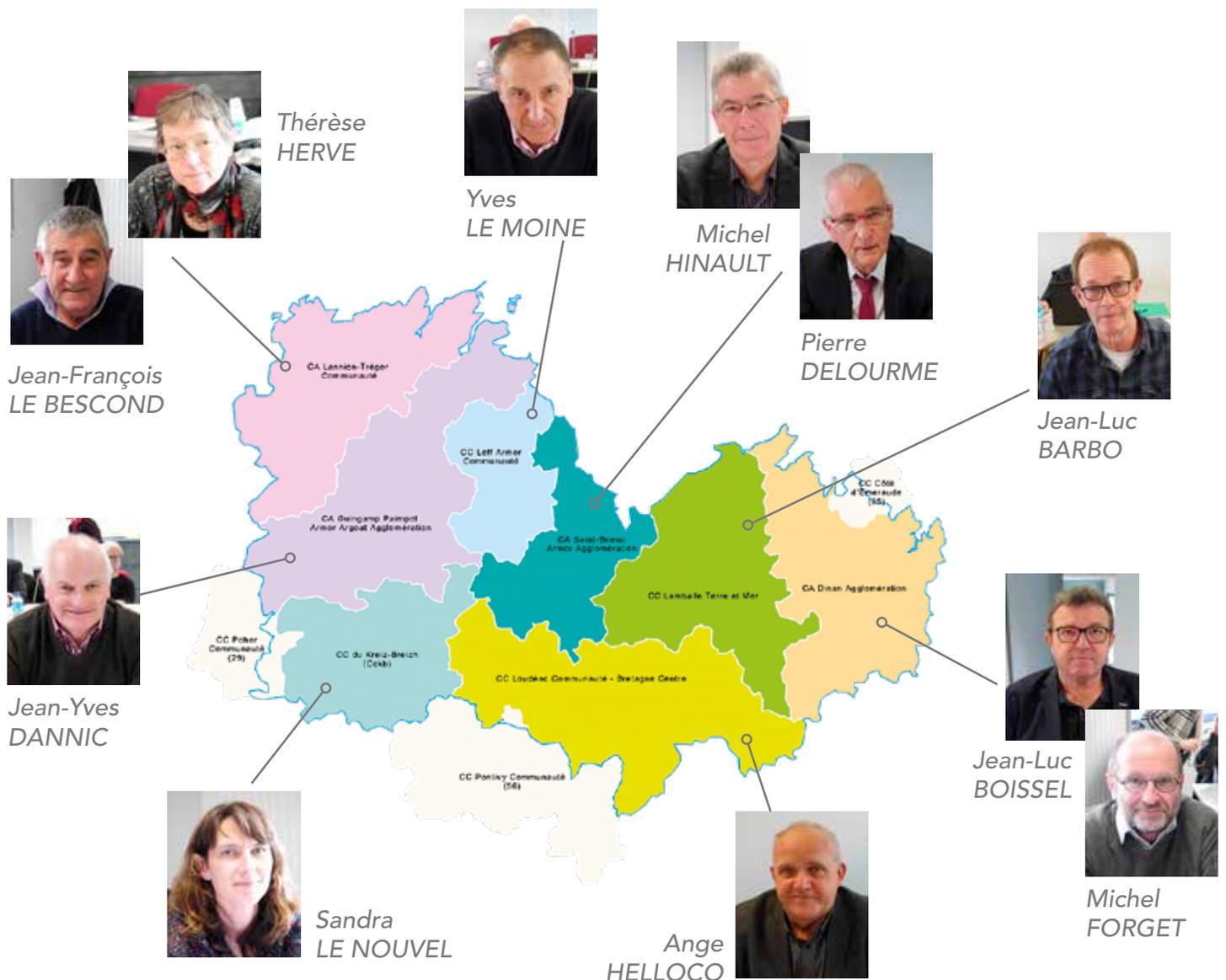
30 délégués des  
Communautés de communes  
élus dans le collège des EPCI.

Le 17 mars 2017, suite à la fusion des communautés de communes des Côtes d'Armor, les 30 représentants des Communautés de communes se sont réunis pour élire 11 membres du Comité qui seront chargés de les représenter au sein du Comité syndical.



 CDC DU KREIZ BREIZH CDC DU KREIZ BREIZH	<b>LE NOUVEL</b> Sandra <b>BREHIN</b> Eric
 LOUDEAC COMMUNAUTE BRETAGNE CENTRE LOUDEAC COMMUNAUTE BRETAGNE CENTRE LOUDEAC COMMUNAUTE BRETAGNE CENTRE	<b>LE RIGUIER</b> Christian <b>VIEL</b> Dominique <b>HELLOCO</b> Ange
 DINAN AGGLOMERATION DINAN AGGLOMERATION DINAN AGGLOMERATION DINAN AGGLOMERATION DINAN AGGLOMERATION	<b>FORGET</b> Michel <b>DAUPHIN</b> Jérémy <b>BOISSEL</b> Jean-Luc <b>ROBION</b> Claude <b>LAGUITTON</b> Denis
 GUINGAMP PAIMPOL ARMOR AGGLOMERATION GUINGAMP PAIMPOL ARMOR AGGLOMERATION GUINGAMP PAIMPOL ARMOR AGGLOMERATION GUINGAMP PAIMPOL ARMOR AGGLOMERATION	<b>LUTTON</b> Emmanuel <b>LE CAER</b> Gérard <b>DANNIC</b> Jean-Yves <b>BOUGET</b> Yannick
 LAMBALLE TERRE ET MER LAMBALLE TERRE ET MER LAMBALLE TERRE ET MER LAMBALLE TERRE ET MER	<b>MORAND</b> Olivier <b>OREAL</b> Sylvain <b>BARBO</b> Jean-Luc <b>DAULT</b> François
 LANNION TREGOR COMMUNAUTE LANNION TREGOR COMMUNAUTE LANNION TREGOR COMMUNAUTE LANNION TREGOR COMMUNAUTE LANNION TREGOR COMMUNAUTE	<b>HERVE</b> Thérèse <b>PEROCHE</b> Michel <b>LE FUSTEC</b> Christian <b>ROBIN</b> Jacques <b>LE BESCOND</b> Jean-François
 LEFF ARMOR COMMUNAUTE LEFF ARMOR COMMUNAUTE	<b>LE MOINE</b> Yves <b>GUILLOUX</b> René
 SAINT-BRIEUC ARMOR AGGLOMERATION SAINT-BRIEUC ARMOR AGGLOMERATION SAINT-BRIEUC ARMOR AGGLOMERATION SAINT-BRIEUC ARMOR AGGLOMERATION SAINT-BRIEUC ARMOR AGGLOMERATION	<b>DELOURME</b> Pierre <b>BERTRAND</b> Jean-Luc <b>RAOULT</b> Loïc <b>HAMON</b> Jean-Paul <b>HINAULT</b> Michel

## 11 délégués des EPCI siègent au Comité du sde22



## Le Comité depuis 2017

### 2 nouveaux Vice-Présidents

Odile MIEL-GIRESSE - 7<sup>ème</sup> Vice-Présidente  
au titre des communes (en remplacement de Guy BOSCHER)

Ange HELLOCO - 8<sup>ème</sup> Vice-Président  
au titre des EPCI (en remplacement de Marie-France AUFFRET)

# Nouveau Comité du sde22 47 membres



## ÉLUS

**Président**  
Jean GAUBERT

**Vice-Présidents :**  
Pierre GOUZI  
Christian LE RIGUIER  
Viviane LE DISSEZ  
Roger ROUILLE  
Jean-Yves JAGUIN  
Gilbert ROBERT  
Odile MIEL-GIRESSE  
Ange HELLOCO

Marie-France AUFFRET	GUINGAMP	Jean-François LE BESCOND	LANNION TREGOR COMM.
Jean-Luc BARBO	LAMBALLE TERRE ET MER	Yvon LE BIANIC	GUINGAMP
Jean-Luc BOISSEL	DINAN AGGLOMERATION	Jean-Paul LE CALVEZ	GUINGAMP
Dominique BRIAND	DINAN	Viviane LE DISSEZ	DINAN
Gilles CHAPERON	SAINT BRIEUC	Arnaud LECUYER	DINAN
Bernard CHAPIN	CENTRE BRETAGNE	Françoise LE FUR	SAINT BRIEUC
Marianne DANGUIS	SAINT BRIEUC	Jean-Paul LE MEE	SAINT BRIEUC
Michel DANIEL	TREGOR GOELO	Yves LE MOINE	LEFF ARMOR COMMUNAUTE
Jean-Yves DANNIC	GP3A (GUINGAMP)	Sandra LE NOUVEL	KREIZ BREIZ
Patrice DARCHE	SAINT BRIEUC	Christian LE RIGUIER	CENTRE OUEST BRETAGNE
Pierre DELOURME	ST BRIEUC ARMOR AGGLO	Claude LOZAC'H	CENTRE OUEST BRETAGNE
Anne DELTHEIL	TREGOR GOELO	Patrick MARTIN	GUINGAMP
Claude DESANNEAUX	SAINT BRIEUC	Odile MIEL-GIRESSE	DINAN
Jean-Paul DUAULT	CENTRE BRETAGNE	Christine MINET	SAINT BRIEUC
Bernard ERNOT	TREGOR GOELO	Yannick MORIN	SAINT BRIEUC
Michel FORGET	DINAN AGGLOMERATION	Jean-Pierre OMNES	SAINT BRIEUC
Jean GAUBERT	DINAN	Nicole POULAIN	SAINT BRIEUC
Pierre GOUZI	TREGOR GOELO	Dominique RAMARD	DINAN
André GUILLEMOT	TREGOR GOELO	Jean REUNGOAT	DINAN
Ange HELLOCO	LOUDEAC COMMUNAUTE	Gilbert ROBERT	SAINT BRIEUC
Thérèse HERVE	LANNION TREGOR COMM.	Roger ROUILLE	SAINT BRIEUC
Michel HINAULT	ST BRIEUC ARMOR AGGLO	Dominique VIEL	CENTRE BRETAGNE
Daniel JACOB	TREGOR GOELO	Philippe WEISSE	TREGOR GOELO
Jean-Yves JAGUIN	GUINGAMP		

## Eclairage Public

**Président : Christian LE RIGUIER**

**Membres :**

Ange HELLOCO	Daniel JACOB
Bernard CHAPIN	Yvon LE BIANIC
Michel DANIEL	Jean-François LE BESCOND
Jean-Yves DANNIC	Yves LE MOINE
Patrice DARCHE	Christine MINET
Anne DELTHEIL	Jean-Pierre OMNES
Bernard ERNOT	Nicole POULAIN
Michel FORGET	

## Transition énergétique

**Président : Roger ROUILLE**

**Membres :**

Marie-France AUFFRET	Michel HINAULT
Jean-Luc BARBO	Sandra LE NOUVEL
Gilles CHAPERON	Patrick MARTIN
Anne DELTHEIL	Odile MIEL-GIRESSE
Michel FORGET	Jean-Pierre OMNES
Ange HELLOCO	Dominique RAMARD
Thérèse HERVÉ	Dominique VIEL
	Philippe WEISSE

## Administration-Finances Règlement

**Président : Gilbert ROBERT**

**Membres :**

Marie-France AUFFRET	Yvon LE BIANIC
Jean-Yves DANNIC	Arnaud LECUYER
Pierre DELOURME	Jean-Paul LE CALVEZ
André GUILLEMOT	Françoise LE FUR
Ange HELLOCO	Odile MIEL-GIRESSE

## Télécommunications et Technologies de communications (réseaux et service)

**Président : Pierre GOUZI**

**Membres :**

Bernard ERNOT	Nicole POULAIN
Ange HELLOCO	Jean REUNGOAT
Jean-Paul LE MEE	Philippe WEISSE

## Commission Energies (Gaz et énergies alternatives)

**Président : Jean Yves JAGUIN**

**Membres :**

Dominique BRIAND	Yvon LE BIANIC
Jean-Yves DANNIC	Jean-Paul LE MEE
André GUILLEMOT	Yves LE MOINE
Ange HELLOCO	Patrick MARTIN
Thérèse HERVÉ	Christine MINET
	Jean REUNGOAT

## Distribution Electrique

**Président : Viviane LE DISSEZ**

**Membres :**

Bernard ERNOT	Jean-Paul LE CALVEZ
André GUILLEMOT	Jean-Paul LE MEE
Ange HELLOCO	Yves LE MOINE
	Yannick MORIN

## Relation avec les usagers et les collectivités

**Présidente : Odile MIEL-GIRESSE**

**Membres :**

Bernard CHAPIN	Claude DESANNEAUX
Pierre DELOURME	Ange HELLOCO
	Yannick MORIN



# Travaux 2017



# Travaux réalisés en Côtes d'Armor

**2 011**  
opérations  
**39,2 M€**

## RÉPARTITION DES TRAVAUX PAR COLLÈGE

Renforcements, éclairage public, effacements, extensions, télécom, gaz.

**GUINGAMP**  
320 opérations  
7 269 000 €

Eclairage public / 1 793 000 €  
Effacements / 1 137 000 €  
Extensions / 407 000 €  
Gaz / 4 000 €  
Renforcements / 3 638 000 €  
Télécom / 291 000 €

**TRÉGOR GOELO**  
402 opérations  
7 297 000 €

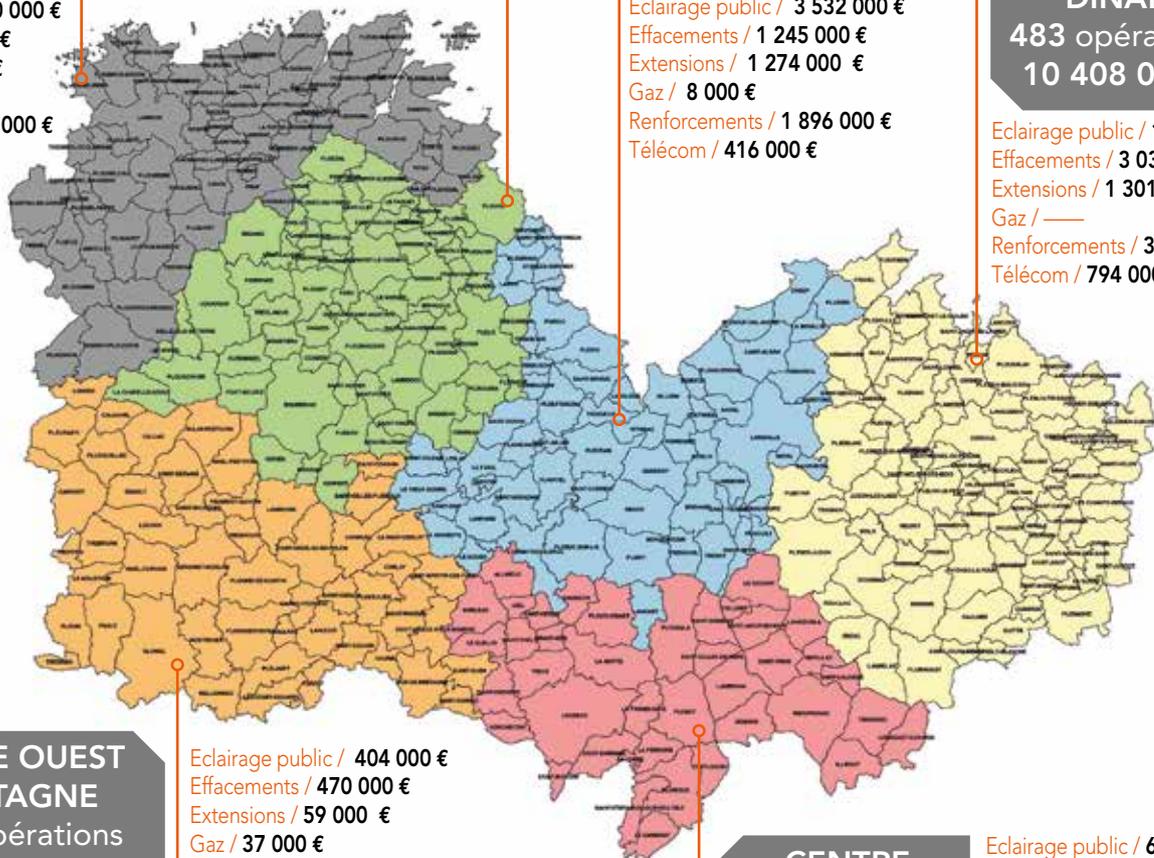
Eclairage public / 1 900 000 €  
Effacements / 869 000 €  
Extensions / 857 000 €  
Gaz / 14 000 €  
Renforcements / 3 241 000 €  
Télécom / 416 000 €

**SAINT-BRIEUC**  
516 opérations  
8 536 000 €

Eclairage public / 3 532 000 €  
Effacements / 1 245 000 €  
Extensions / 1 274 000 €  
Gaz / 8 000 €  
Renforcements / 1 896 000 €  
Télécom / 416 000 €

**DINAN**  
483 opérations  
10 408 000 €

Eclairage public / 1 963 000 €  
Effacements / 3 036 000 €  
Extensions / 1 301 000 €  
Gaz / —  
Renforcements / 3 314 000 €  
Télécom / 794 000 €



**CENTRE OUEST  
BRETAGNE**  
109 opérations  
2 420 000 €

Eclairage public / 404 000 €  
Effacements / 470 000 €  
Extensions / 59 000 €  
Gaz / 37 000 €  
Renforcements / 1 416 000 €  
Télécom / 70 000 €

**CENTRE  
BRETAGNE**  
181 opérations  
3 263 000 €

Eclairage public / 664 000 €  
Effacements / 595 000 €  
Extensions / 154 000 €  
Gaz / 480 000 €  
Renforcements / 1 712 000 €  
Télécom / 137 000 €

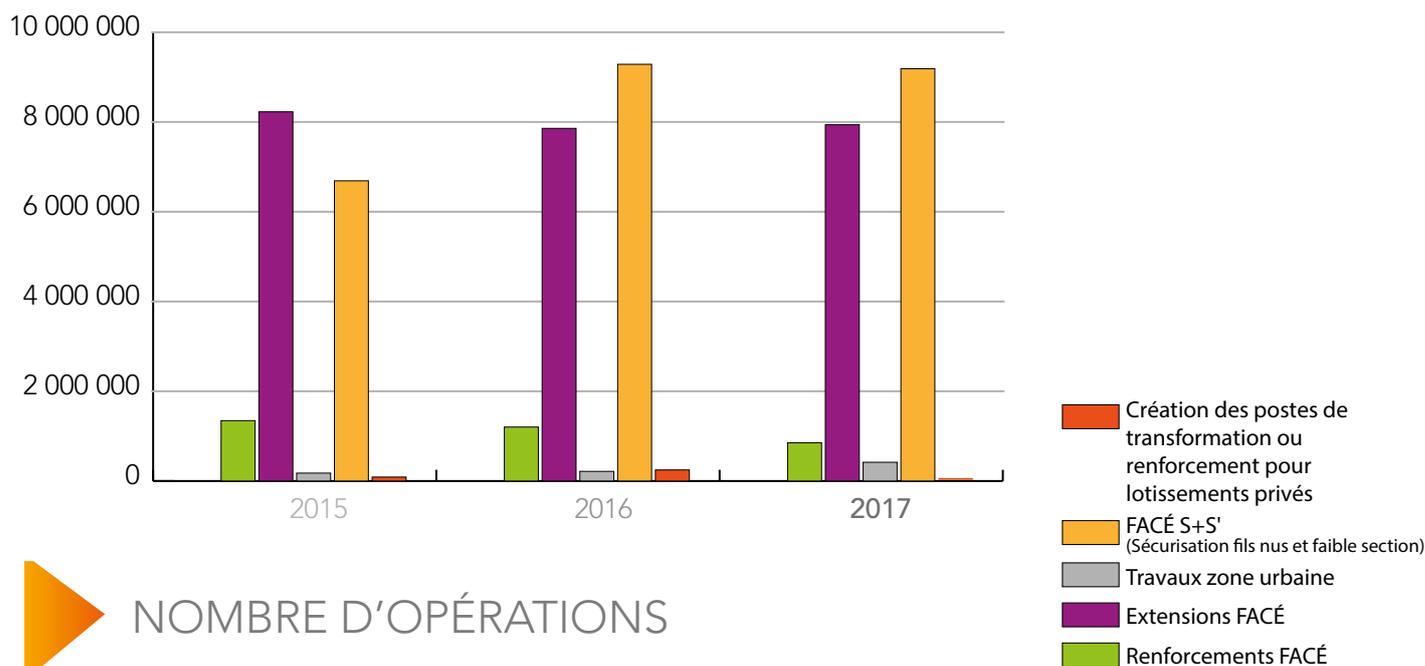
# Électricité

## RENFORCEMENTS ET RENOUVELLEMENT SÉCURISATION DES RÉSEAUX

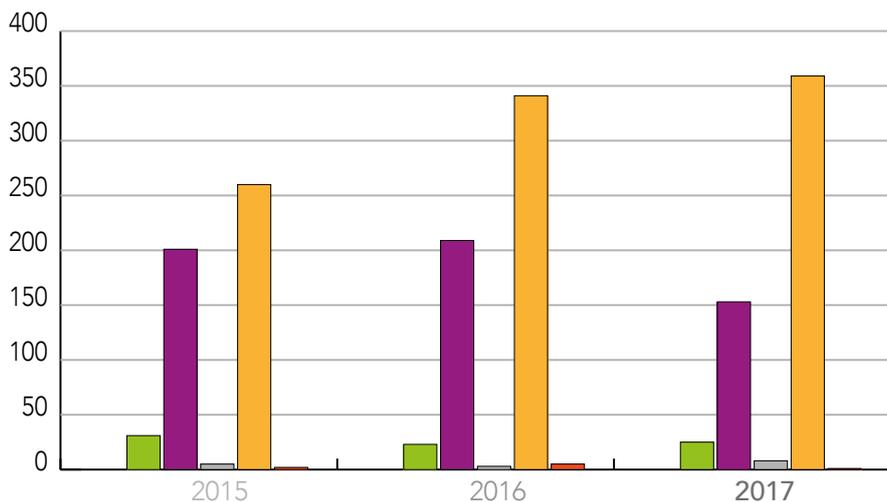
18 M€

C'est l'enveloppe consacrée à l'amélioration et la sécurisation des réseaux électriques de notre territoire en 2017. Cet investissement conséquent, depuis de nombreuses années déjà, traduit la volonté de notre collectivité de répondre aux exigences que les usagers attendent au quotidien. De la qualité des réseaux dépend la qualité de la fourniture d'électricité qui est une base essentielle pour les usagers qu'ils soient domestiques ou industriels. Cette qualité de réseau doit répondre aux nouveaux usages électriques liés à l'économie numérique et à la transition énergétique. Il est pour cela nécessaire d'exercer une veille constante sur l'évolution du réseau et son vieillissement.

### LES MONTANTS



### NOMBRE D'OPÉRATIONS



\* FACÉ : Fond d'Amortissement des Charges d'Électrification

## EXTENSIONS DE RÉSEAUX

Ces opérations restent régulières et constantes chaque année. Le nombre de réalisations pour les extensions agricoles se situe entre 30 et 40, et pour les extensions demandées par les particuliers elles restent inférieures à 100 depuis 2013 (71 extensions pour 2017).

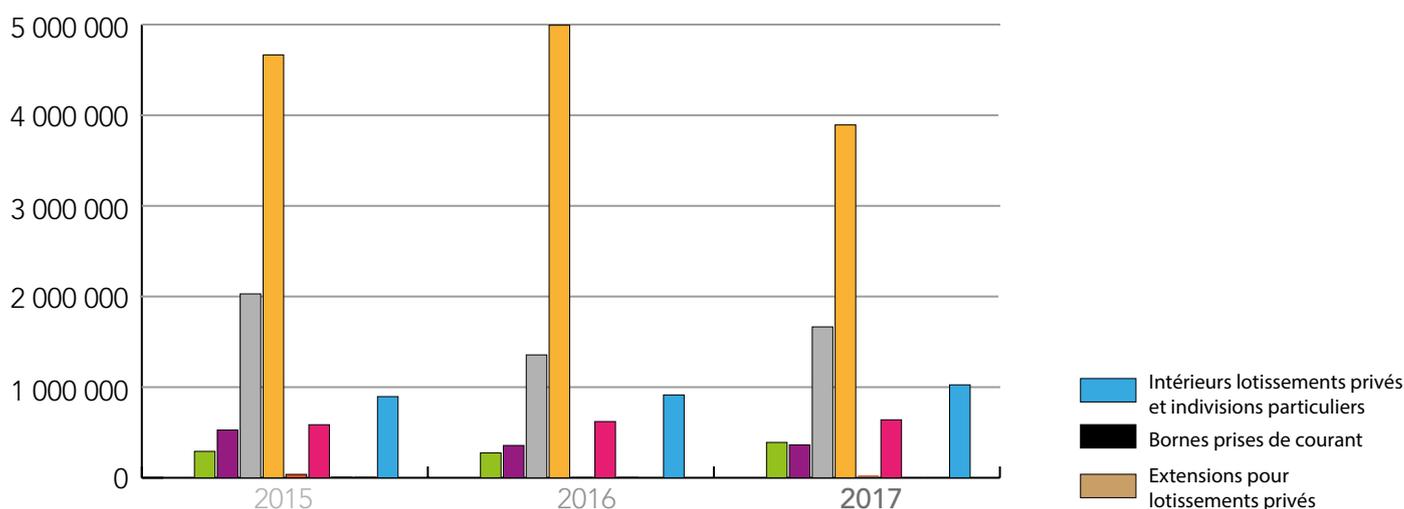
## EFFACEMENTS DE RÉSEAUX ÉLECTRIQUES

Il s'agit de dissimuler les réseaux électriques en accompagnement d'opérations d'aménagement réalisées par les communes. Ces travaux se font dans le cadre d'un programme spécifique.

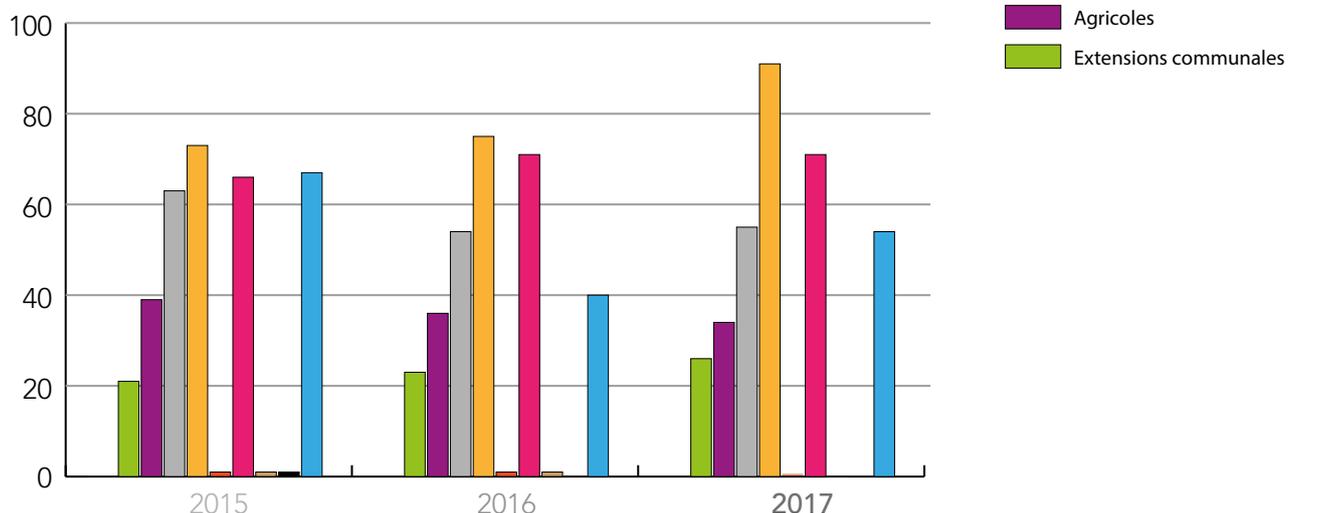
Aujourd'hui, les réseaux aériens électriques, comme téléphoniques, font l'objet d'améliorations de l'environnement essentiellement dans les secteurs bâtis. Les élus attachent donc une grande importance à la mise en valeur du cadre de vie. C'est avec près de 4 millions d'euros que le Syndicat répond à cette demande. Le coût de réalisation des opérations d'effacement reste cependant élevé, mais les élus du Syndicat s'attachent à répondre à toutes les demandes des communes.

**331**  
opérations  
15,9 M€

### LES MONTANTS



### NOMBRE D'OPÉRATIONS



# Éclairage public

## ADAPTONS NOTRE CONSOMMATION ELECTRIQUE ENSEMBLE.

L'éclairage public est une compétence à la carte proposée par le SDE22, répartie en 2 activités :

- la maîtrise d'ouvrage des travaux neufs : extensions, renouvellements, effacements de réseaux, ...
- la maintenance et l'exploitation des installations.

Au 31 décembre 2017, le SDE22 exerçait la compétence « maîtrise d'ouvrage des travaux » pour l'ensemble des communes et des EPCI du département. Dans le cadre de son dispositif de financement, le SDE22 accompagne les collectivités dans le choix de leur éclairage public en apportant son expertise et ses conseils pour le développement de solutions efficaces, économes en énergie et respectueuses de l'environnement. L'arrivée sur le marché de nouvelles sources lumineuses (leds) et de technologies numériques permet d'atteindre ces objectifs performants.

## LE NOMBRE D'OPÉRATIONS / LES MONTANTS

	2015	2016	2017	2015	2016	2017	
<b>OPÉRATIONS</b>	Extensions	113	92	<b>112</b>	1 800 448	2 150 176	<b>1 725 212</b>
	Rénovations	136	91	<b>95</b>	3 550 731	2 293 248	<b>2 176 193</b>
	EP lotissements communaux & ZA	75	75	<b>64</b>	1 147 310	1 290 349	<b>817 909</b>
	EP lié à effacement de réseau	93	79	<b>97</b>	3 340 725	3 244 075	<b>3 723 049</b>
	Travaux assimilés*	60	44	<b>47</b>	596 479	433 705	<b>660 195</b>
	EP Dossiers sinistres	135	172	<b>151</b>	215 675	289 520	<b>294 538</b>
	EP de la cellule maintenance	205	240	<b>234</b>	491 337	500 925	<b>514 841</b>
	EP divers	55	73	<b>62</b>	328 765	316 989	<b>261 136</b>
	EP lié travaux ENEDIS	18	25	<b>33</b>	83 295	90 015	<b>123 501</b>
	Bornes prises de courant (marché, camping...)	1	13	<b>17</b>		167 720	<b>172 458</b>
	Rénovation en lien avec le territoire énergie positive		3	<b>9</b>		98 290	<b>212 760</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>891</b>	<b>907</b>	<b>915</b>	<b>11 554 765</b>	<b>10 875 012</b>	<b>10 681 792</b>
<b>MONTANTS €</b>							

\* illuminations, EP terrain foot, prises de courant

# Coups d'œil sur 2017

## QUELQUES RÉALISATIONS



▲ Dinan - Stade



▲ Lannion - Eclairage public



Trédias



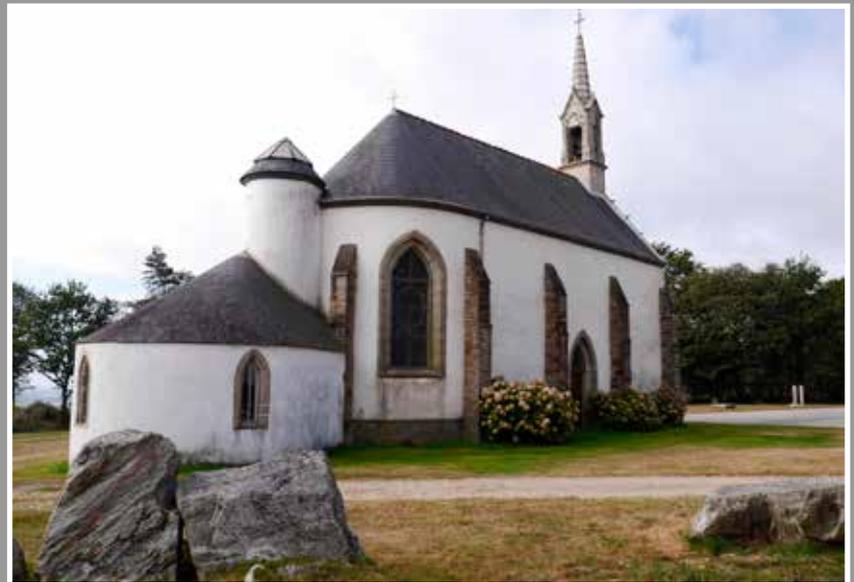
▲ Louargat - ZA Nenez



▲ Plounevez Moedec - Foyer de vie Avalenn



▲ Saint-Quay Portrieux - Le port



▲ Le Quillio - Effacement chapelle de Lorette



▲ Louargat - Abords complexe sportif



▲ Saint-Quay Portrieux  
Le port

# Éclairage public

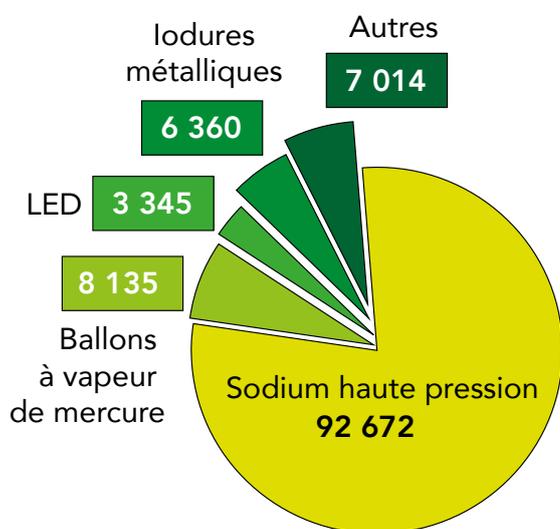
## Maintenance et dépannages

**Le SDE22 assure la maintenance de l'éclairage public et intervient sur demande des communes et des EPCI pour les dépannages ponctuels.**

**354** communes et les **8** EPCI du territoire costarmoricain adhèrent à cette mutualisation qui permet aux collectivités de bénéficier d'infrastructures de qualité.

Les interventions de maintenance préventive visent à limiter les défaillances des installations d'éclairage public. Elles permettent de s'assurer du bon fonctionnement de l'ensemble du parc.

En 2016, une réflexion avait été engagée pour modifier la fréquence de la maintenance des points lumineux d'éclairage public. Jusqu'à cette date, les entreprises chargées de l'entretien effectuaient 1 passage annuel pour contrôler et maintenir dans un état de fonctionnement chaque foyer lumineux.



### Après étude, il a été constaté :

- que le bon état général de l'éclairage public pouvait permettre d'augmenter les délais entre chaque visite pour la maintenance préventive et passer de 1 an à 2 ans,
- qu'il devenait nécessaire de tenir compte du type de matériels installés par rapport à son niveau de fiabilité et de son coût d'investissement. Cette dernière décision vise à encourager les renouvellements d'équipements par des matériels plus performants.

Cette mesure mise en œuvre en 2017 a permis de passer d'un coût moyen de maintenance d'un point lumineux **de 24,64€ TTC à 16,92€** pour les foyers performants et **19,78€ TTC** pour les foyers traditionnels (géoréférencement compris).

**La prise en charge par le Syndicat s'élève à 40 % du coût par foyer.**

Le budget consacré à la maintenance est de **1 849 317€ TTC**.

Points lumineux en Côtes d'Armor  
**117 526**

Collectivités adhérentes à la compétence « maintenance »  
**262**

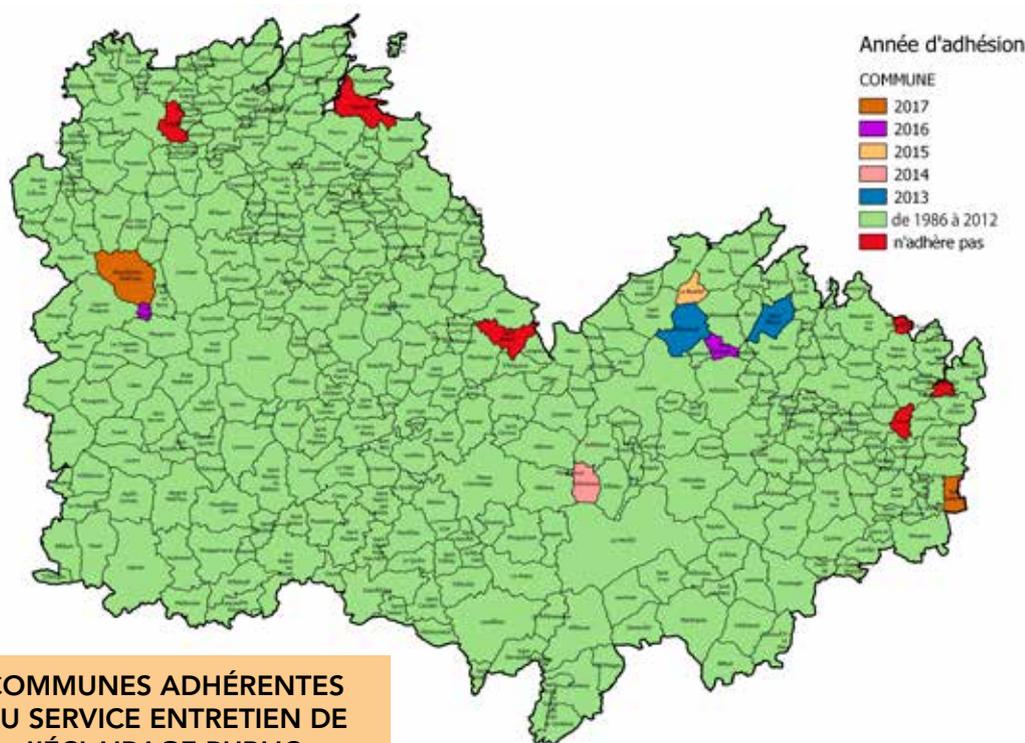
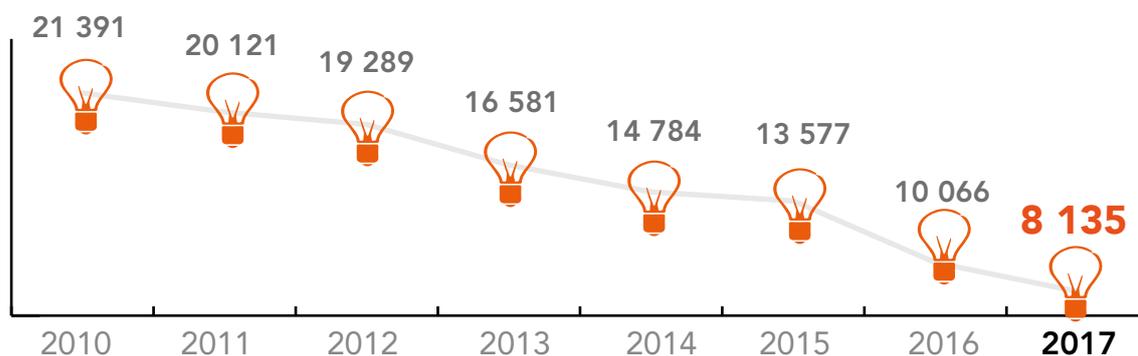
### DT/DICT

En tant qu'exploitant du réseau d'éclairage public, le SDE22 assure la diffusion des DT (Déclarations de Travaux) pour ses travaux d'éclairage public et traite les réponses aux DT et DICT (Déclarations d'intention de commencement de travaux) transmis par les exploitants de réseaux et entreprises sur le site d'un guichet unique.

En 2017, le bureau d'études chargé de cette mission a traité **2 127** réponses au DT/DICT et ATU en tant que déclarant pour ses travaux, et a répondu à **21 807** sollicitations sur le guichet unique.

## PROGRAMME DE SUPPRESSION DES LAMPES BALLONS FLUO

Le remplacement des lampes à vapeur de mercure (ballon fluo, BF) se poursuit à un rythme soutenu. Il reste, fin décembre 2017 : 8 135 points lumineux de ce type.



St-Judoce a adhéré à la maintenance de l'éclairage public en 2017

COMMUNES ADHÉRENTES AU SERVICE ENTRETIEN DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

## GÉORÉFÉRENCEMENT

Le géoréférencement\* des réseaux d'éclairage public a été engagé en 2017 au SDE.

L'obligation de géoréférencer les réseaux a contraint le Syndicat à s'engager sur ce dispositif compte tenu de son implication dans le domaine. C'est pourquoi dans le cadre de la mutualisation de cette opération, le SDE a proposé de fixer le prix à 3€ par foyer lumineux réparti pour 60 % à la charge de la collectivité et 40 % à la charge du Syndicat. La durée de ce dispositif est fixée à sept années.



\* Voir explication page 41

## SINISTRES

Les dommages consécutifs à un accident, un vol, un acte de vandalisme ou à un évènement dû à des intempéries sont gérés par le SDE22 pour les collectivités qui ont transféré la compétence relative à l'entretien de l'éclairage public.

En 2017 le SDE22 a géré un grand nombre de sinistres qui relevaient, pour la majorité d'entre eux, des accidents de la route. La part d'actes d'incivilité ou de vandalisme reste constante.

Depuis quelques années, l'intervention du SDE22 se fait toujours sur ordre de la commune ou de l'EPCI. Plusieurs dossiers traités par le SDE22 ont fait l'objet de recours devant les tribunaux.



**81** dossiers traités avec identification de l'auteur du dommage.

**69** dossiers ont fait l'objet d'une prise en charge financière par les assurances.

**12** dossiers ont été traités en relation directe avec les particuliers ou les professionnels qui se sont acquittés du montant des travaux.

**3** plaintes ont été déposées devant le tribunal.

**1** médiation a été mise en place.

### ► Info

**Rappel :** Dans le cadre des indemnisations liées aux dégâts causés sur du matériel d'éclairage public, certaines personnes, ayant reconnu leur responsabilité peuvent s'acquitter des sommes dues directement auprès du service financier du SDE22 par tout moyen à leur convenance. Cependant dans le cadre d'une demande d'échelonnement de paiement, seule la Trésorerie peut mettre en place ce mode de recouvrement des sommes dues.

## VOL DE CABLES ELECTRIQUES



De nombreuses plaintes ont été déposées pour des vols de câbles électriques dans les communes. Les réseaux, basse tension et l'éclairage public, en cuivre sont impactés par ces désordres qui font l'objet de poursuites. Le préjudice financier pour 2017 a été de 125 000 €.

Les brigades de gendarmerie enquêtent sur ce phénomène qui prend chaque année plus d'ampleur. Le prix du cuivre est la raison principale de ces vols. Les risques d'accidents encourus par les auteurs de ces actes sont importants.

# Réseaux gaz

## LES MISSIONS DU SDE22

Le SDE22 exerce sa compétence « GAZ » sur :

**67 communes des Côtes d'Armor**

29 communes exercent seules leurs missions

moins de 100 communes sont alimentées en gaz dans notre département.

Les missions exercées par le SDE22 pour le compte des communes sont les suivantes :

- organiser les procédures de Délégation de Services Public pour désigner un opérateur dans le cadre des nouvelles dessertes,
- assurer le suivi des contrats en cours,
- représenter les intérêts des usagers et gérer les relations avec les opérateurs,
- organiser les réunions de la commission consultative des services publics locaux,
- contrôler les missions de service public et de la bonne application du cahier des charges de la concession,
- mener des actions de maîtrise de la demande en gaz.

Le SDE22 a concédé ses missions de distribution publique de gaz à 3 concessionnaires :

- **GRDF** alimente 63 communes en gaz naturel
- **ANTARGAZ** alimente 1 commune en gaz naturel et 2 communes en propane
- **VITOGAZ** dessert 1 commune en propane

## LE BILAN

### de la desserte en gaz de la Presqu'île de Lézardrieux et du Haut Trégor

#### Rappel du projet :

Suite à la signature du contrat de concession entre GRDF et le SDE, l'alimentation en gaz de la Presqu'île de Lézardrieux et du Haut Trégor avait été définie dans ses termes :

- **47 km** de réseaux gaz construit
  - **12 communes traversées** (Pleubian, Pleudaniel, Pleumeur-Gautier, Minihiy-Tréguier, Lézardrieux, Trédarzec, La Roche Derrien, Langoat, Pommerit Jaudy, Pouldouran, Coatreven et Troguery)
  - **4,7 M€ d'investissement** dont 1,5 M€ de participation financière locale
  - **147 clients la 1<sup>ère</sup> année** (avec notamment 4 unités de cogénération)
- GRDF était chargé d'assurer le développement, l'exploitation et la maintenance des réseaux de gaz naturel

#### Le premier bilan arrêté au 31 décembre 2017 fait état de :

- 200 contrats de raccordements réalisés
- 27 clients issus du tertiaire raccordés
- Les 3 serristes cogénérateurs seront quant à eux mis en service dans les délais prévus en 2018.



# Les ÉNERGIES

# Achats groupés d'énergies

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015, dans le cadre de l'ouverture des marchés de l'énergie, les collectivités sont dans l'obligation de mettre en concurrence leurs fournisseurs d'électricité et de gaz. Pour accompagner les collectivités dans cette nouvelle démarche, le syndicat a constitué un groupement d'achat d'énergies, qui a permis de négocier des contrats avantageux tant sur le plan financier que sur le plan administratif. De nombreuses collectivités ont ainsi profité du premier groupement proposé par le SDE pour répondre à leurs obligations.

Il est à noter que la démarche est complexe, et demande une très grande connaissance des marchés. Un agent, Chrystine Vaillant, s'est spécialisée dans ce domaine et est devenue l'interlocutrice des collectivités et des fournisseurs d'énergies pour l'ensemble des adhérents du département.

L'achat d'électricité et de gaz reste une action très spécifique qui permet aux collectivités d'alléger leurs charges, et entrer dans un groupement qui a massifié les quantités achetées.

## Sur 2017 le SDE22 a géré :

### En électricité

**6 000** contrats  
**238 GWh/an** de volume d'énergie  
**20 M€/an** de volume financier

ENGIE et EDF sont les titulaires des marchés jusqu'au 30 octobre 2017  
A partir du 1<sup>er</sup> novembre 2017 les marchés ont été confiés à Direct ENERGIE et EDF.

### En GAZ

**1500** Contrats  
**202 GWh** de volume d'énergie  
**10 M€** de volume financier

ANTARGAZ et TOTAL GAZ sont les titulaires des marchés pour 2017.

## LA GESTION DU GROUPEMENT

### UN OUTIL INFORMATIQUE APPELÉ « SMAE »



Pour faciliter le suivi des marchés, le SDE22 a mis en place un outil informatique appelé « SmaE » (Suivi des Marchés d'Achat d'Énergies) qui permet à tout moment de vérifier l'état des contrats énergies et des informations sur les profils de consommations.

Cet outil accompagne dans la préparation des futurs appels d'offres. Chaque adhérent peut ajouter, modifier, supprimer des contrats et les valider dans le cadre du respect de la convention passée avec chacun. Des informations sur chaque contrat sont disponibles et consultables sur SmaE.



# Mobilités ÉLECTRIQUES

# 160 bornes déployées fin 2017

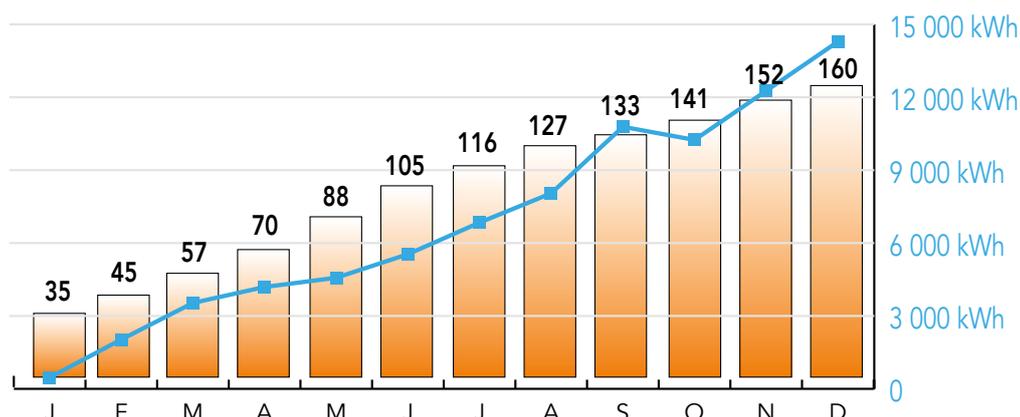
## FAVORISER LA MOBILITE ELECTRIQUE AVEC LE RESEAU PUBLIC DE BORNES DE RECHARGE ELECTRIQUE DU SDE22

160 points de recharges pour véhicules électriques ont été installés sur tout le territoire des Côtes d'Armor, sur un programme de 174 bornes : dont 8 bornes rapides de 50 kW.

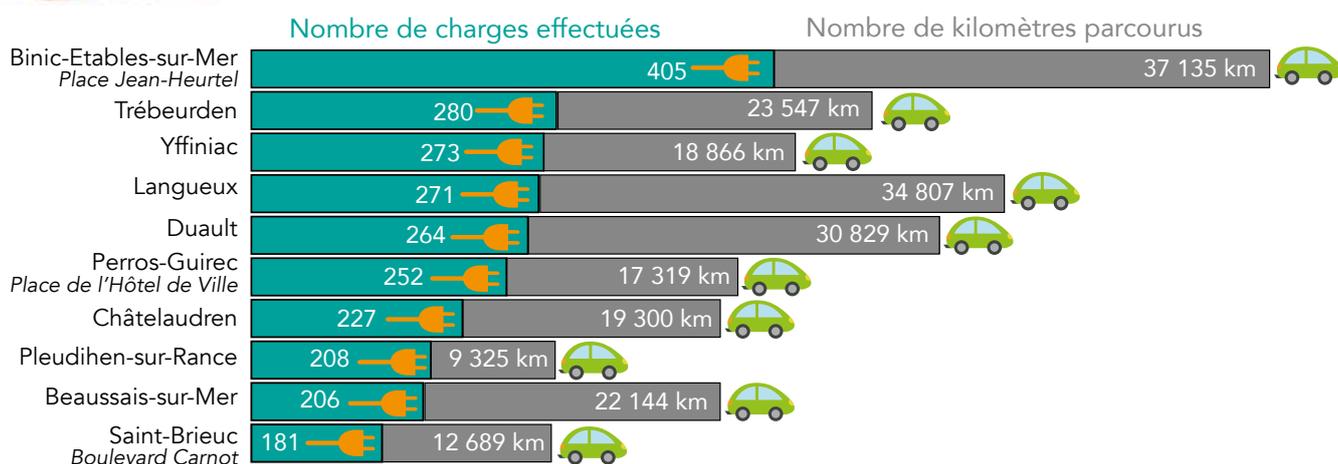
Le SDE22 s'est engagé, depuis 2016 dans le déploiement des bornes de recharges pour répondre aux préconisations de la loi votée en 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte.

Ce réseau Brev'car accompagne les consommateurs qui font le choix de s'équiper de véhicules électriques et qui souhaitent être rassuré dans leurs déplacements.

### Evolution du nombre de recharges et du nombre de bornes en 2017



## EN CÔTES D'ARMOR



# Petit tour du département en 2017

Toutes les informations sur l'utilisation des bornes peuvent être consultées sur le site du SDE22



▲ PLOUVARA



▲ LANGUEUX



▲ LE FOEIL



◀ LA MOTTE



▲ HILLION



▲ BINIC



▲ PLEDELIAC



▲ YFFINIAC



▲ PLOURIVO





La  
**CONCESSION**



territoire  
d'énergie  
CÔTES D'ARMOR

# Le Contrôle de la concession

La concession est l'unique mode de gestion retenu pour assurer l'exploitation du service public de distribution d'énergie électrique.

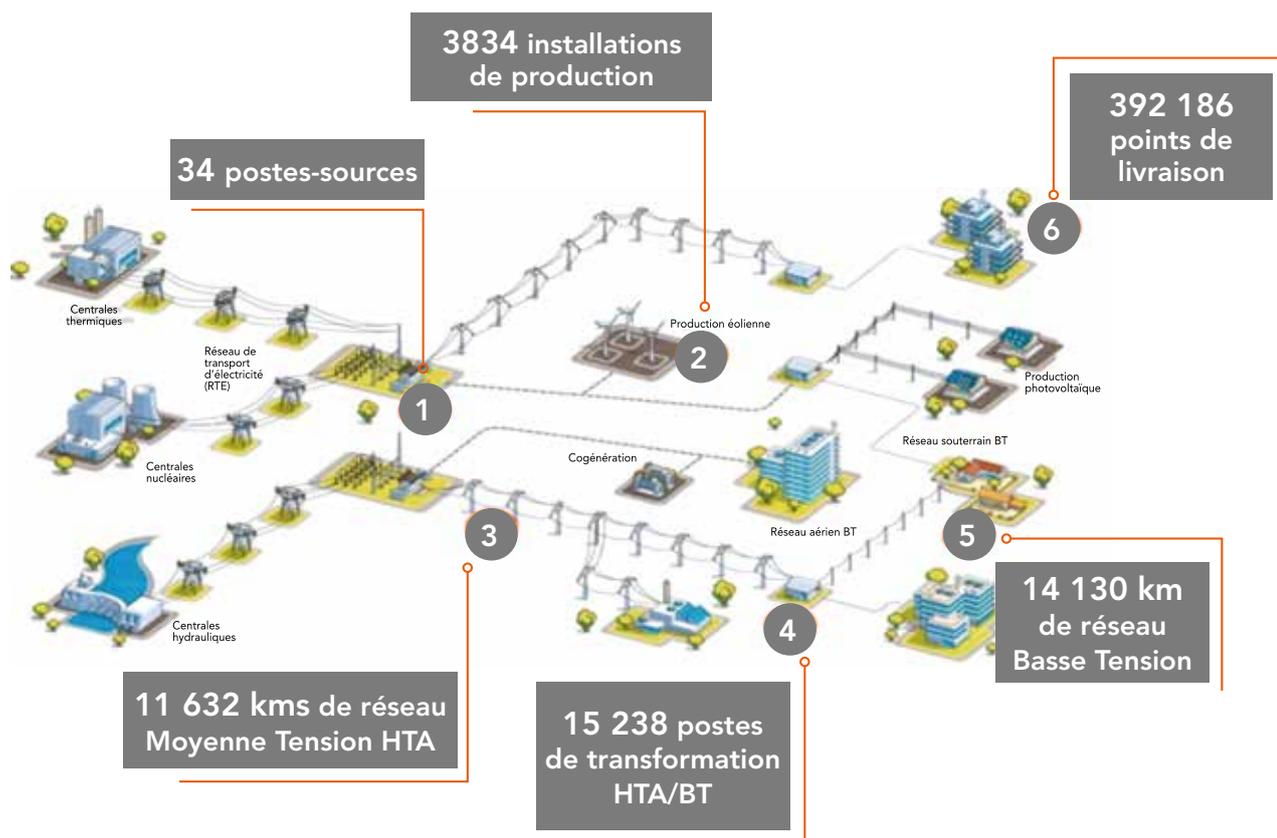
En tant qu'autorité organisatrice et concédante de la distribution d'électricité, le SDE22 réalise un contrôle chaque année dans le but d'améliorer le service aux usagers. Le SDE22 contrôle donc la bonne application par ENEDIS et EDF des données contractuelles, financières et techniques définies dans le contrat de concession. Le contrôle est effectué dans le cadre d'un audit qui apporte des indicateurs précis dans les domaines évalués de la concession. L'objectif est de garantir la bonne application des engagements d'ENEDIS et ainsi de garantir un bon niveau de services pour les usagers. ENEDIS est chargé d'entretenir l'ensemble du réseau, le SDE22 doit pour sa part contrôler la bonne application du cahier des charges.

Renouvellement des concessions de distribution d'électricité

**Le SDE22 est aussi chargé du :**

- Contrôle de la Taxe Finale sur la Consommation d'électricité
- Contrôle des Tarifs Sociaux

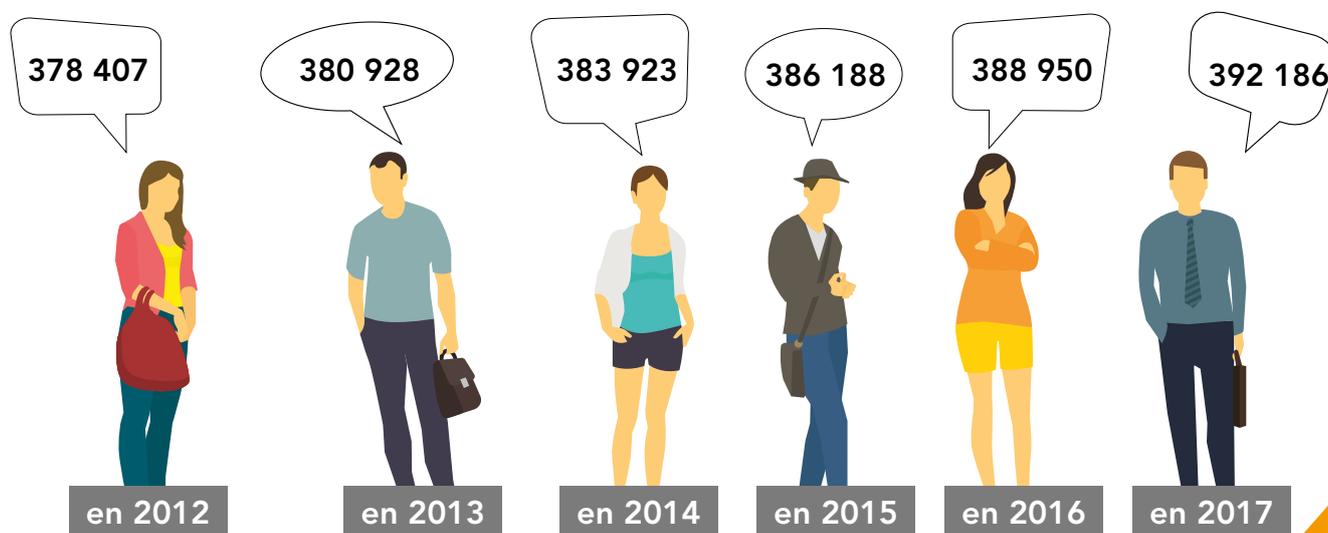
Le SDE22 a signé un contrat de concession en 1993 pour le service public de l'électricité d'une durée de 30 ans avec ENEDIS. Ce contrat détermine les conditions d'exploitation du service et principalement les ouvrages électriques qui appartiennent (par transfert de compétence des communes) au SDE22. Ce contrat arrive donc à échéance en juillet 2023 pour les Côtes d'Armor. Au niveau national les concessions se terminent presque toutes entre 2021 et 2025. L'enjeu est essentiel et des négociations sont en cours pour définir le cadre des nouvelles concessions, au regard des évolutions importantes constatées ou à prévoir dans le domaine de l'énergie.



# Evolution du nombre de clients et des consommations d'électricité

En 2017, la concession compte 392 186 clients pour une consommation de 4 036 GWh.

La consommation globale d'électricité a baissé de 0,2 % en 2017 pour un nombre de consommateurs resté stable.

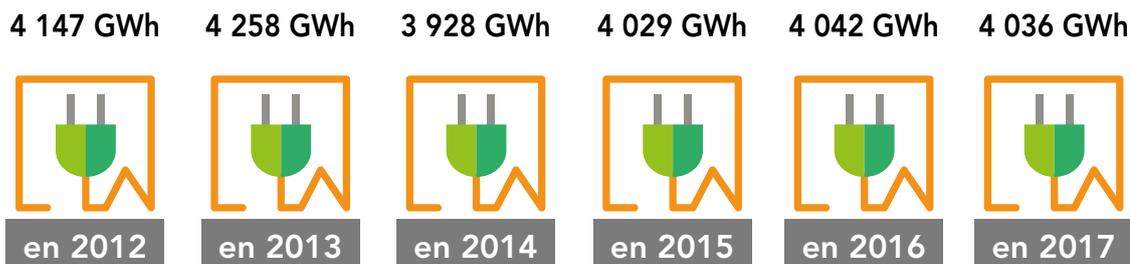


En 2017, ENEDIS a mis en service :

37 km de réseau électrique HTA en totalité en technique souterraine

36 km de réseau électrique basse Tension à 42 % en technique souterraine.

Pour un service public et une fourniture d'énergie de qualité



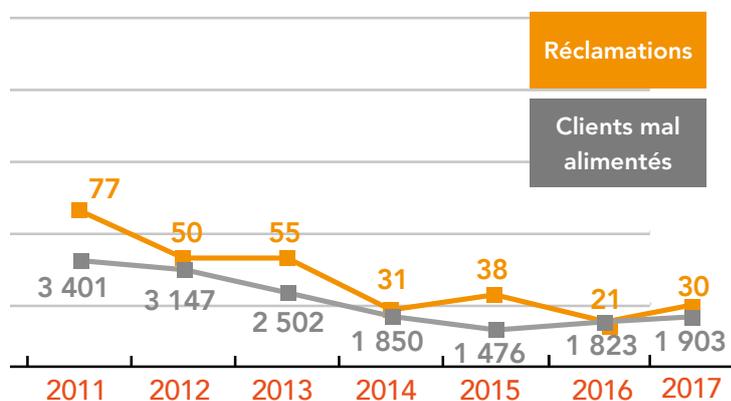
# La tenue de tension en Côtes d'Armor

## NOMBRE ESTIMATIF DE CLIENTS MAL ALIMENTÉS (CMA)

	2015	2016	2017
Nombre de clients	385 114	388 950	392 186
Clients BT dont la tension d'alimentation électrique est inférieure au seuil minimal de tension admissible (CMA)	1 476	1 823	1 903



Le nombre de réclamation est toujours en baisse depuis quelques années. Les clients mal alimentés sont le plus souvent détectés par ENEDIS. La mise en place du compteur Linky va permettre de traiter au plus juste les situations les plus délicates.



## RACCORDEMENTS DES PRODUCTEURS

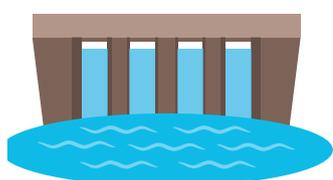
Photovoltaïque - Eolien - Hydraulique - Autres



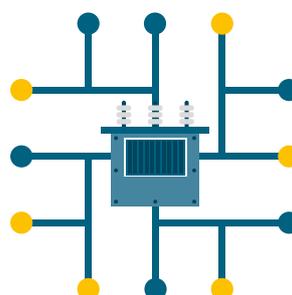
Nbre d'installations  
**3 834**  
Energie injectée  
**42 GWh**



Nbre d'installations  
**50**  
Energie injectée  
**305 GWh**



Nbre d'installations  
**9**  
Energie injectée  
**2,5 GWh**



Nbre d'installations autres  
**45**  
Energie injectée  
**74 GWh**



# Déploiement de compteurs



## DÉPLOIEMENT DU COMPTEUR GAZPAR

En 2017

**41 300** compteurs déployés sur le département

Dont 12 800 compteurs sur réseaux sous autorité du SDE22  
Il est prévu que le déploiement se termine en 2019 en Côtes d'Armor



## DÉPLOIEMENT DU COMPTEUR LINKY

En 2017

14 000 compteurs sont posés chaque jour en France.  
717 110 compteurs linky ont été posés en Bretagne

Dont **131 000** en Côtes d'armor soit 37 %  
de compteur raccordés au 31 décembre 2017



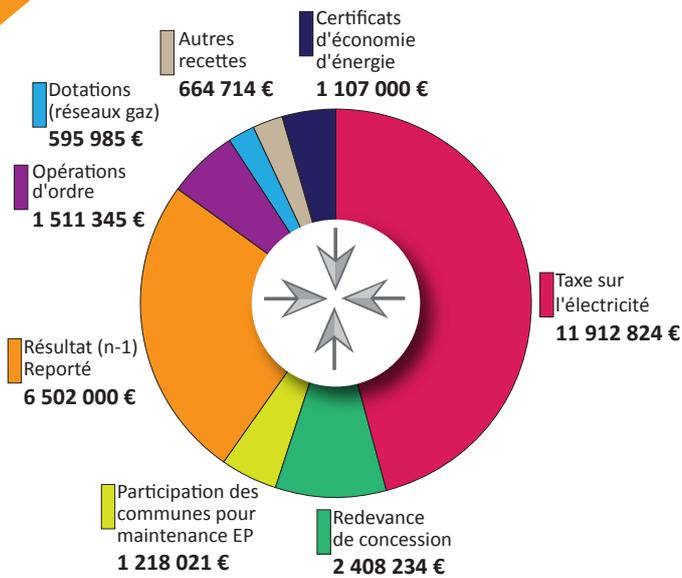


# Les moyens 2017

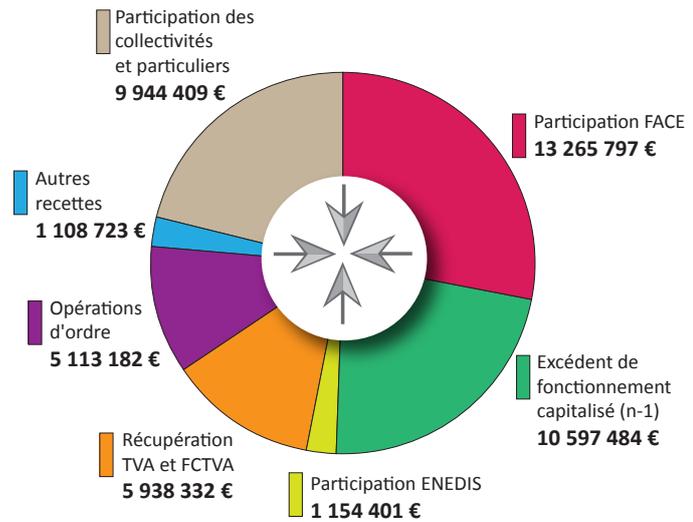
# Résultats 2017

## RECETTES

### Fonctionnement

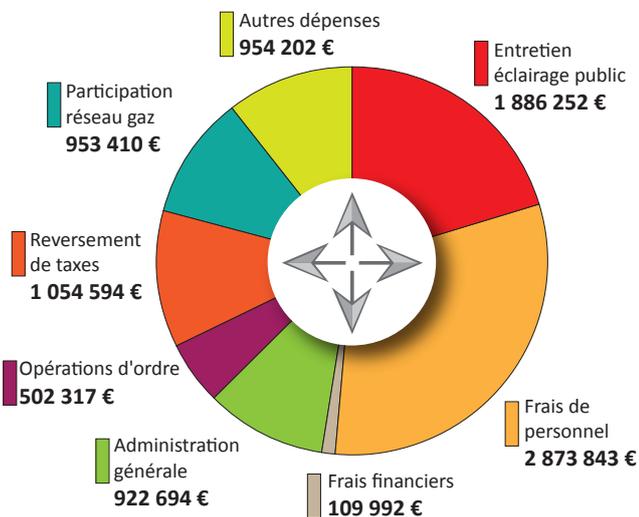


### Investissement

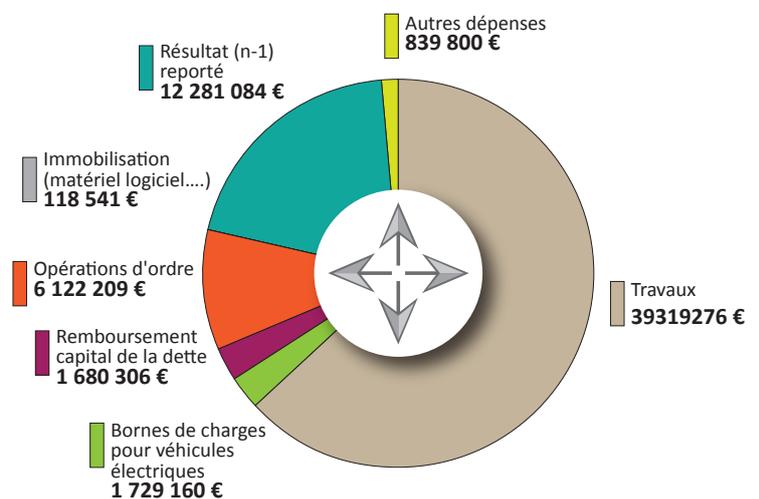


## DÉPENSES

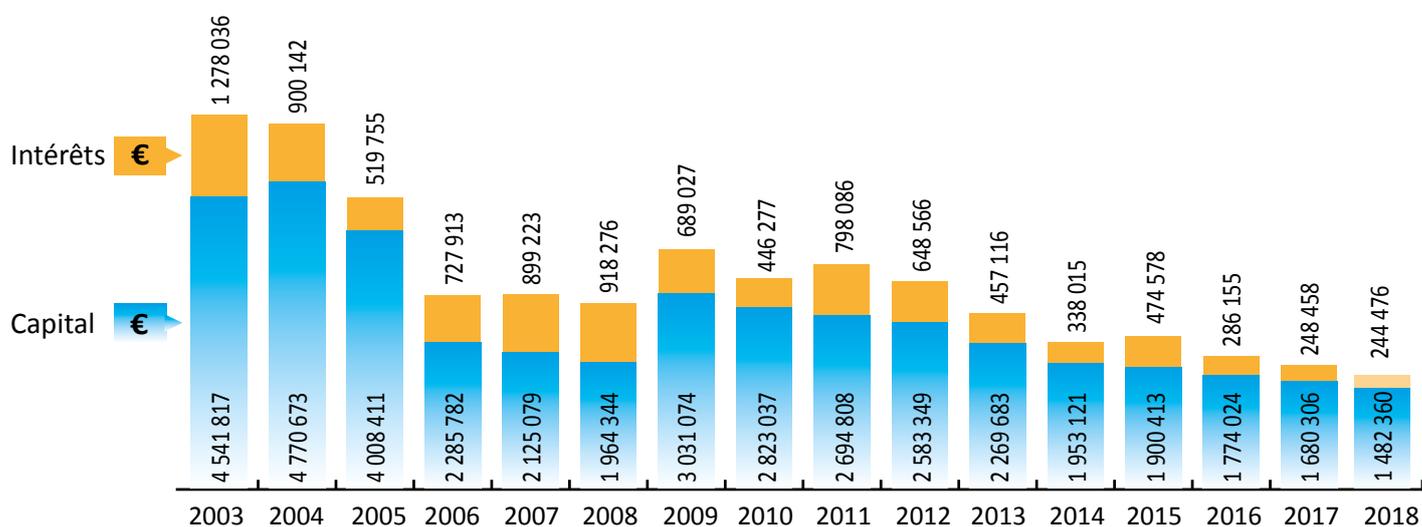
### Fonctionnement



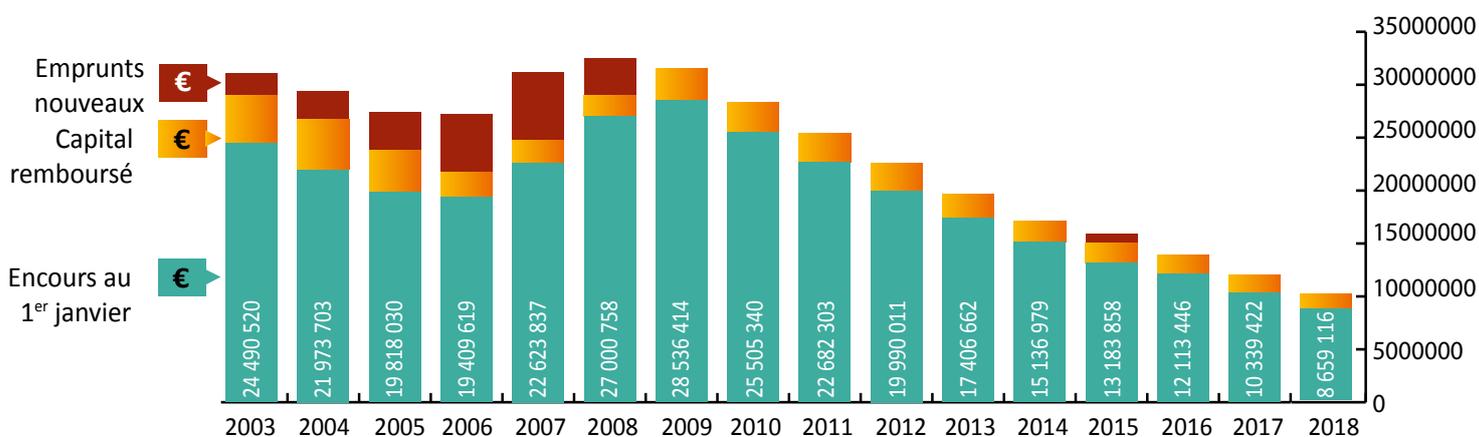
### Investissement



## ÉVOLUTION DE L'ANNUITÉ DE LA DETTE DE 2003 À 2017 ET PRÉVISIONS 2018



## ÉVOLUTION DE L'ENCOURS DE 2003 À 2017 ET PRÉVISIONS 2018



# Réseaux de communications électroniques

## EFFACEMENTS DE RÉSEAUX TÉLÉPHONIQUES

Le SDE22 intervient dans les effacements coordonnés des réseaux d'électricité et de télécommunication, demandés par les communes. Ces travaux d'effacement sont réalisés en technique souterraine ou mis en façade selon les projets demandés. Cette coordination permet de réduire les interventions des entreprises, limitant la gêne pour les usagers. Cette coordination voulue par le SDE, nécessite que les projets soient pris en compte par Orange dans les mêmes délais. Si en 2017 les opérations d'effacement de réseaux téléphoniques ont progressé de près de 22 %, il reste encore quelques chantiers non achevés.

Des progrès restent à faire pour atteindre les objectifs définis contractuellement avec Orange. La dissimulation de l'ensemble des réseaux devrait pouvoir se faire en une seule étape pour limiter les interventions multiples sur la voirie.

### Effacement de réseau téléphonique

Nombre d'opérations  
**135**  
Longueur (m)  
**32 164**

### Viabilisation de lotissement communaux et ZA

Nombre d'opérations  
**41**  
Longueur (m)  
**6 851**

### Extension téléphonique (jusqu'à 2 lots)

Nombre d'opérations  
**50**  
Longueur (m)  
**4 194**

### Viabilisation de bâtiments communaux

Nombre d'opérations  
**8**  
Longueur (m)  
**1 170**



## DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE



### RAPPEL

L'interlocuteur unique pour les communes (zones blanches/ zones rurales) relève de MEGALIS.

Pour les zones dites « AMIE » (Appel à Manifestations d'Interventions d'Enfouissement) ce sont des opérateurs privés ou publics qui déploient la fibre.

Pour le 22, il s'agit essentiellement de ORANGE.

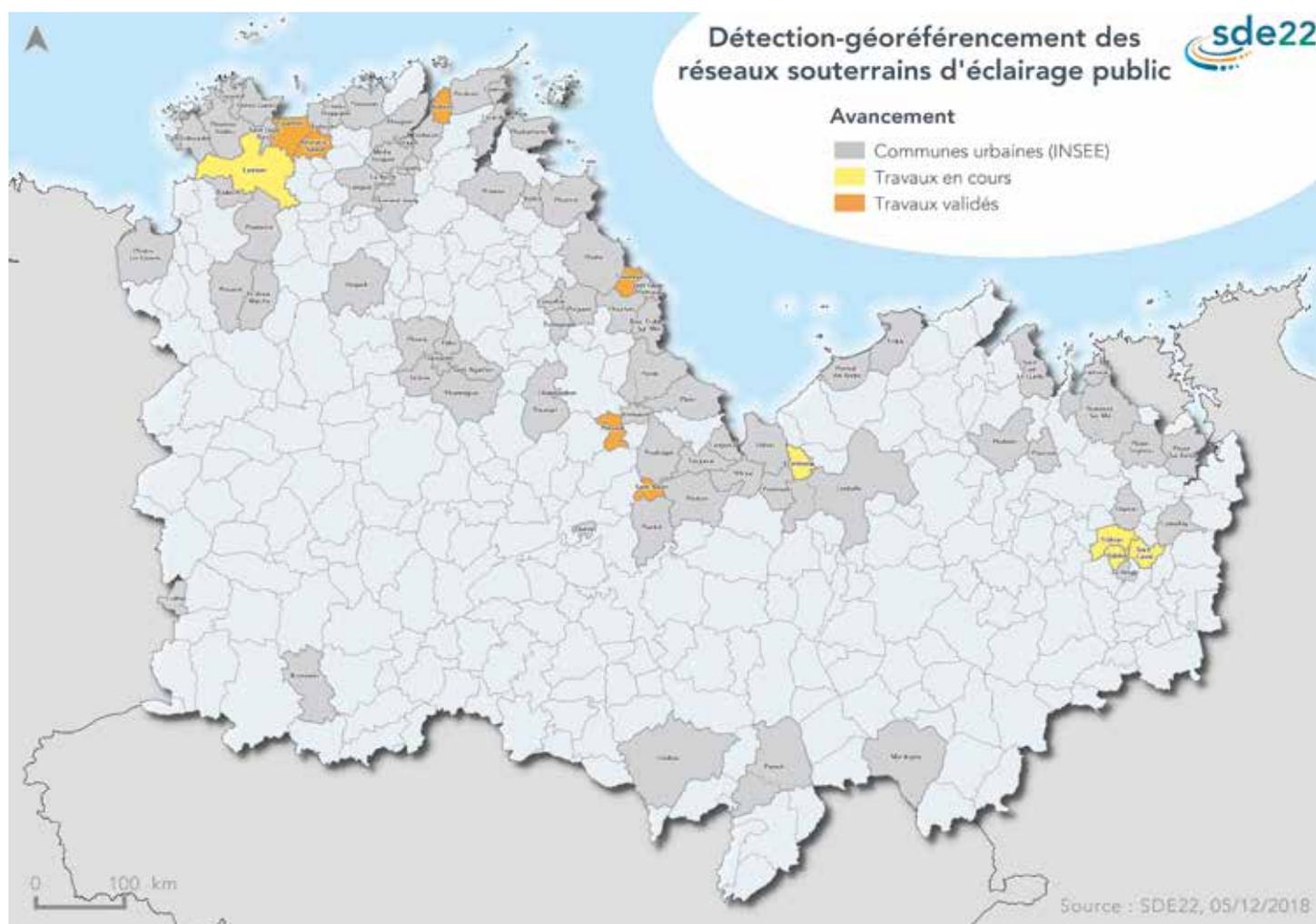


# Technologies informatiques et cartographiques

## SUITE DE LA RÉFORME ANTI-ENDOMMAGEMENT DES RÉSEAUX DE 2012

Le Syndicat a attribué (en Mars) un marché de détection et géoréférencement du réseau souterrain d'Éclairage Public afin de pouvoir répondre plus précisément aux DT-DICT à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019. Cette échéance s'applique à tous les réseaux sensibles dans les communes classées en secteur urbain (au sens INSEE).

La précision est imposée en classe A c'est-à-dire avec un écart maximum de 40/50 cm par rapport à la réalité du positionnement (selon que les canalisations soient souples ou rigides). Pour les communes rurales, l'échéance est fixée à 2026, mais le Syndicat a prévu de commencer cette prestation courant 2019.



## VERS UN PLAN DE CORPS DE RUE SIMPLIFIÉ

En parallèle, cette réforme prévoit également la création d'un fond de plan appelé PCRS, pour Plan de Corps de Rue Simplifié, de précision compatible avec celle des réseaux pour obtenir une bonne lisibilité et ainsi sécuriser les chantiers de travaux.

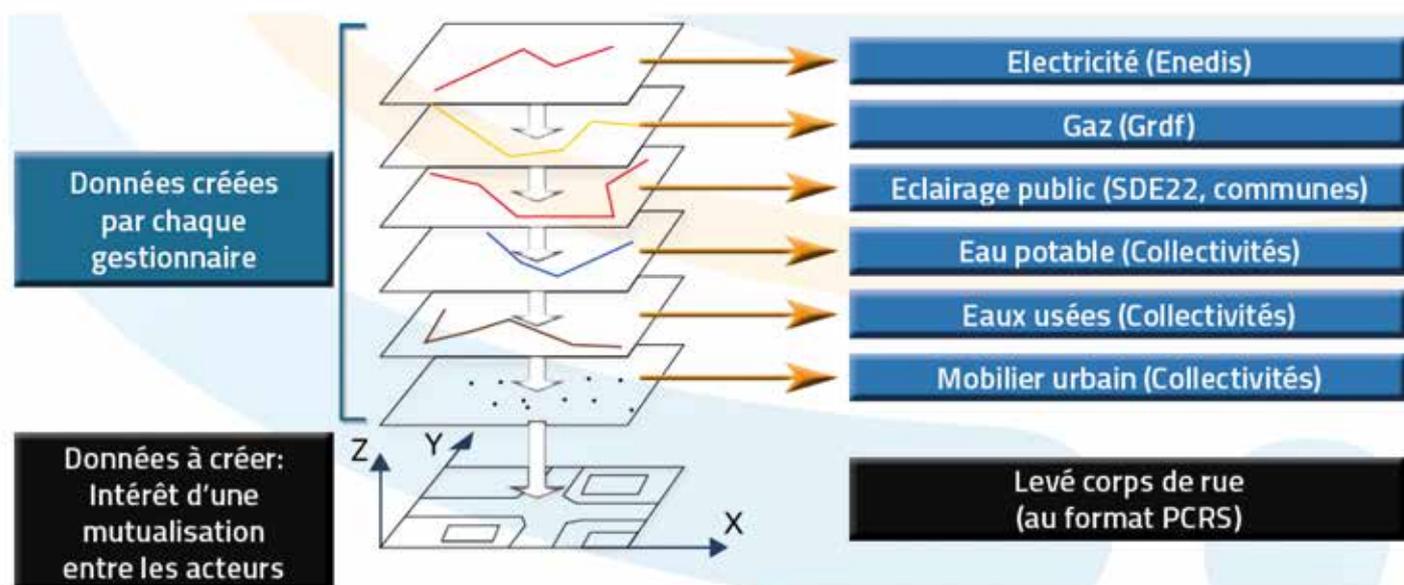
Par délibération en date du 30 septembre 2016, le Syndicat Départemental d'Énergie des Côtes d'Armor ayant décidé de se proposer comme coordonnateur départemental pour l'élaboration et la mise à jour de cette

cartographie, une chargée de projet, Rozenn Coadic, a été recrutée mi 2017.

Une première réunion d'échange s'est tenue le 12 juillet pour présenter les enjeux de cette démarche et recueillir les besoins des différents acteurs du département (EPCI, Conseil Départemental, Enedis, GRDF, SDAEP...). Rozenn Coadic a ensuite rencontré chaque EPCI afin d'auditer les usages, les moyens, ainsi que les besoins et attentes par rapport à ce projet de fond de plan commun.

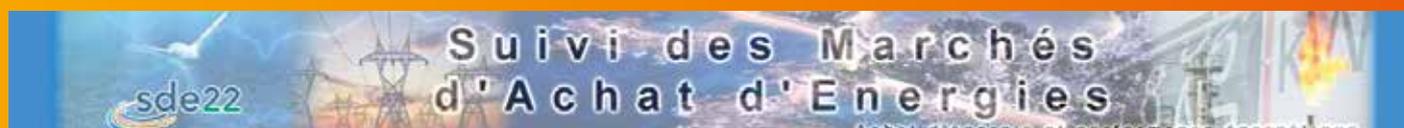
Le SDE22 s'appuie également sur le PEBreizh (regroupement des 4 syndicats d'énergie bretons) et GéoBretagne (plateforme régionale de données géolocalisées) pour une cohérence régionale et la mise en valeur des usages potentiels de ces données.

La démarche doit se prolonger les prochains mois pour réunir le plus grand nombre de partenaires favorables à cette mutualisation et en partager les coûts.



## ACHAT GROUPÉ D'ÉNERGIE

Le Syndicat exploite actuellement une version du portail extranet de suivi des marchés d'achat d'Énergie (SMAE) en cours de mise au point. Ce service sera accessible à tous les adhérents courant 2018 pour gérer l'intégration de leurs points de livraisons et consulter les différents marchés ou consultations en cours.





# Les moyens humains

## UNE ÉQUIPE DE 54 AGENTS AU SERVICE DES COLLECTIVITÉS

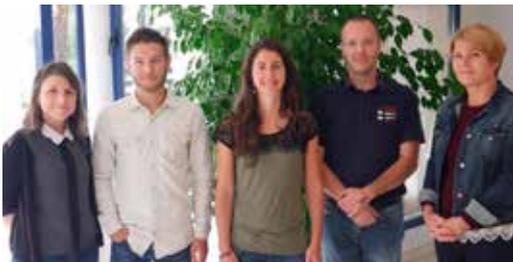
Au 31 décembre 2017, l'équipe du SDE22 compte 53 agents, complétés par 1 étudiant en apprentissage en alternance dans le cadre d'une licence professionnelle « Maîtrise de l'énergie, de l'électricité et développement durable ».

### LES DÉPARTS

**Dominique Bonhomme** a fait valoir ses droits à la retraite et a quitté le Syndicat le 1<sup>er</sup> juin 2017 après avoir passé 19 années au secrétariat du service technique.



### LES ARRIVÉES



- avril 2017, **Nolwenn TIREL** a été recrutée pour le service communication.
- septembre 2017 : **Eflamm LE LOUET** a été recruté en tant que chargé d'opérations techniques – travaux de réseaux.
- mai 2017 : **Rozenn COADIC** a été recrutée pour gérer le « Plan de Corps de Rue Simplifié » (PCRS).
- mai 2017 : **Louis SABLONNIERE**, Conseiller Energie, a intégré le service Energie
- mai 2017 : **Patricia KERLEGUER** a été recrutée pour assurer le secrétariat de la cellule « Maintenance de l'éclairage Public ».

30  
FEMMES



24  
HOMMES



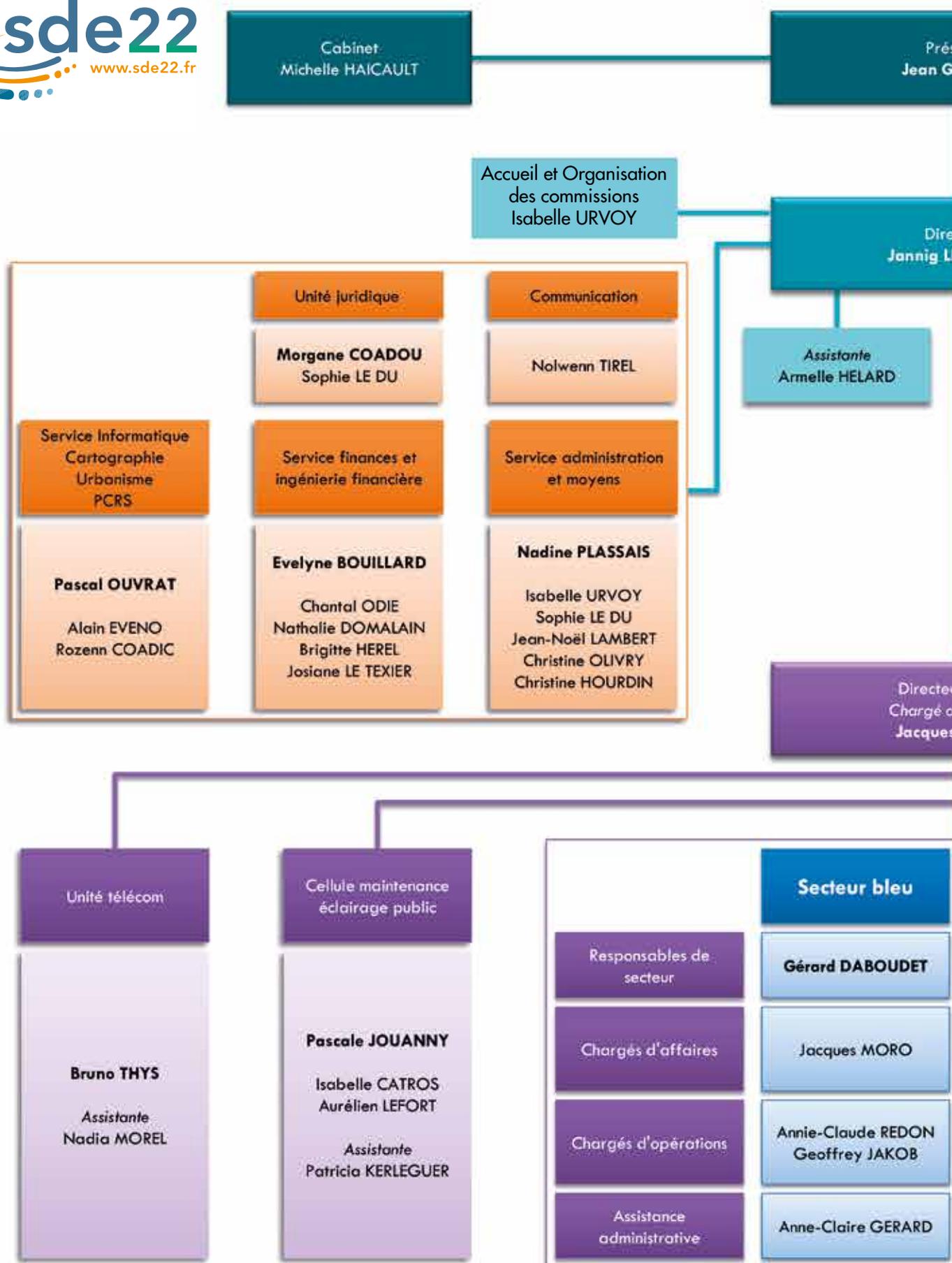
### LA FORMATION

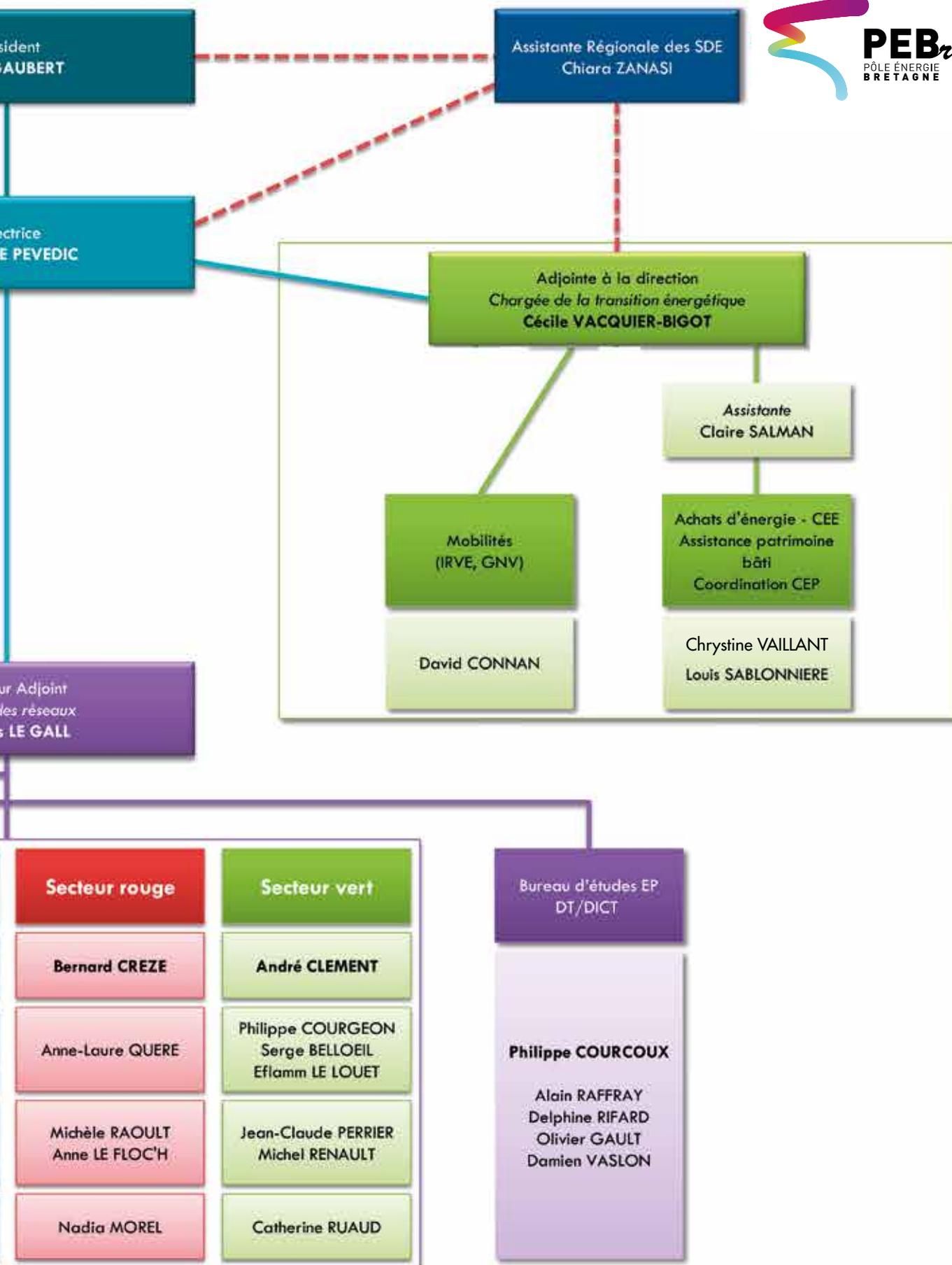
36 agents de la collectivité, (soit 66,66 %) ont suivi une formation d'au moins 1 jour, ce qui représente 138 jours de formation sur l'année. En moyenne ils ont effectué 2,7 jours par agent pour un budget de 27 173 €, dont 12 600 à destination du CNFPT.

Compte tenu de la spécificité et des demandes très particulières liées aux missions du SDE22, il est nécessaire de faire appel à des organismes spécialisés.

### ABSENTÉISME

Au cours de l'année 2017, 24 % des agents se sont arrêtés au moins une fois.











Espace Carnot - 53, boulevard Carnot  
CS 20426 - 22004 Saint-Brieuc Cedex 1  
Tél : 02.96.01.20.20 - Fax : 02.96.78.16.67  
mél : [sde22@sde22.fr](mailto:sde22@sde22.fr)  
[www.sde22.fr](http://www.sde22.fr)



territoire  
d'énergie  
CÔTES D'ARMOR